



Ligue des  
droits et libertés

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

Enquête publique du coroner sur la mort de Pierre Coriolan aux mains du SPVM

### **La ministre de la Sécurité publique doit communiquer avec la famille Coriolan**

**Montréal, le 10 février 2020** – À une semaine du début de l'enquête publique du coroner sur la mort de M. Pierre Coriolan, décédé en 2017 lors d'une intervention du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), les deux sœurs et les deux filles de M. Coriolan sont maintenues dans l'ignorance par la ministre de la Sécurité publique suppléante, Mme Andrée Laforest, concernant leur demande d'appui financier pour être représentées lors de l'enquête. La Ligue des droits et libertés (LDL) dénonce le silence de la ministre.

Pour Eve-Marie Lacasse, porte-parole de la LDL, l'inaction de la ministre dans ce dossier fait en sorte que la partie policière est favorisée. « Comment vraiment faire la lumière sur les événements qui ont mené au décès de M. Pierre Coriolan si la partie policière est surreprésentée et la famille du défunt, non ? Les enquêtes publiques du coroner permettent de dresser des recommandations permettant d'améliorer les méthodes d'intervention des policiers. Une représentation équitable de toutes les parties est essentielle. La ministre Andrée Laforest doit prendre tous les moyens pour assurer une représentation équitable aux membres de la famille Coriolan dans cet exercice », déclare Mme Lacasse.

Mme Lacasse rappelle que l'enquête débute le 17 février au Palais de justice à Montréal « Il reste sept jours avant le début de l'enquête publique. C'est une aberration que la ministre et le gouvernement laissent traîner ce dossier sur ses tablettes quand on sait qu'il ne s'agit que de rédiger un règlement établissant les montants, les conditions d'admissibilité et les modalités de versement de l'aide financière que le coroner en chef peut accorder aux familles. Ça ne prend pas la tête à Papineau pour faire ça! », termine Mme Lacasse.

### **À propos de la Ligue des droits et libertés**

La LDL est un organisme sans but lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

-30-

Les organisations appuyant la demande :

1. Action Autonomie (le Collectif pour la Défense des Droits en Santé Mentale de Montréal)
2. Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ)

3. Coalition contre la répression et les abus policiers
4. Clinique Droits Devant
5. Fédération des OSBL d'habitation de Montréal
6. Montréal-Nord Républik
7. Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM).

**Lien au vidéo de l'intervention des policiers du SPVM qui a coûté la vie à M. Pierre Coriolan**

**<https://www.youtube.com/watch?v=JU54S8ZyICU>**

**Pour informations et entrevues :**

Elisabeth Dupuis, Responsable des communications de la Ligue des droits et libertés

C : 514-715-7727